

Votants : 91

Convocation du Conseil de Communauté :

le 17 mai 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 28 mai 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES- MISE AUX NORMES DES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES - MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS ET CONVENTIONS DE REPARTITION DES COUTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT SUR LES EQUIPEMENTS A USAGE PARTAGE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Dominique VALLEE à Joël BOURCHENIN, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Virginie LEONARD, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBAL à Jean-Luc CLISSON, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Denis THOMMEROT, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Franck MICHEL à Nicolas MARJAL, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christiane PINEAU à Anita JAGOUX, Christophe POIRIER à Alain PIVETEAU, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Germain MEHL, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Christian BREMAUD, Gérard GIBAL, Robert GOUSSEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130527-c39-05-2013-DE
Date de télétransmission : 04/06/2013
Date de réception préfecture : 04/06/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – MISE AUX NORMES DES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES - MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS ET CONVENTIONS DE REPARTITION DES COUTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT SUR LES EQUIPEMENTS A USAGE PARTAGE

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Dans le cadre du dossier de mise aux normes des équipements déclarés d'intérêt communautaire, évoqué lors du Bureau des maires le 18 juin 2012 et au vu des crédits inscrits au budget pluriannuel d'investissements, il est apparu nécessaire, en concertation avec les maires des communes concernées, de régulariser la mise à disposition de certains équipements par un procès-verbal et définir par une convention entre les communes et la CAN les modalités de répartition des coûts d'investissement et de fonctionnement des locaux à usage partagé selon l'utilisation et/ou l'occupation de chaque équipement.

La présente délibération a pour objet de mettre en œuvre les procédures décidées. Le tableau annexé en présente les modalités.

Afin de permettre la réalisation des premiers travaux de mise aux normes en termes de sécurité, hygiène et accessibilité, les équipements cités ci-dessous sont à régulariser en priorité :

- l'école d'arts plastiques Camille Claudel et la médiathèque Ernest Pérochon à Echiré : procès-verbal de mise à disposition et convention type 2
- la médiathèque Madeleine Chapsal à Aiffres : convention type 2
- la médiathèque Claude Durand à Mauzé S/le Mignon : convention type 2

Des délibérations ultérieures pour les autres équipements communautaires viendront compléter ce dispositif.

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1321-1 ; L5211-5-III et L 5216-5
- les statuts de la Communauté d'Agglomération de Niort ;
- la délibération du 13 décembre 2004 confirmant au titre de la compétence optionnelle de la CAN la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire - la politique de l'apprentissage et de la pratique des arts plastiques et la politique de la lecture publique ;
- l'instruction comptable M14
- la délibération du 5 avril 2012 relative aux amortissements des subventions d'équipements

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130527-c39-05-2013-DE Date de télétransmission : 04/06/2013 Date de réception préfecture : 04/06/2013
--

Considérant

- l'article L 1321-1 du CGCT stipulant que le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence ;
- la nécessité de définir les modalités de répartition des coûts d'investissement et de fonctionnement sur les locaux et/ou structure à usage partagé ;

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter et autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les procès-verbaux de mise à disposition des équipements cités ci-dessus pour l'exercice des compétences de la CAN pour la commune d'Echiré,
- Adopter et autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions définissant les conditions de financement de l'investissement et du fonctionnement des équipements à usage partagé, ci-annexées, avec les communes d'Echiré, Aiffres, Mauzé S/le Mignon,
- Autoriser le versement des subventions d'équipement par la CAN aux communes, lorsque la commune est occupante majoritaire, ou le versement de la subvention par la commune à la CAN lorsque cette dernière est occupante majoritaire, selon les modalités définies par les conventions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 91
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Gérard GIBault

Vice-Président Délégué